



RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00894
Numéro SIREN : 798 174 652
Nom ou dénomination : FP DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2017 sous le numéro de dépôt 1241



FP DEVELOPPEMENT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)
AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL : 103 Allée Sébastien Vauban
POLE BTP EMILE DONAT
83600 FREJUS
RCS FREJUS B 798 174 652

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 3 MAI 2017

N° 214 31261

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 AVRIL 2017 A 14 H 30

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 OCTOBRE 2016)

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
ET LE VINGT HUIT AVRIL A QUATORZE HEURES TRENTE

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

NOMS	NOMBRE DE PARTS	EMARGEMENT
LA SAS SOCIETE DONAT DE GESTION représentée par son Président Monsieur Philippe DONAT	700	
Monsieur Philippe DONAT	150	
Monsieur Frédéric DONAT	150	
TOTAL	1000	Parts de 1 € chacune

Total égal au nombre de parts composant le capital social de la société.

Etant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

Monsieur Philippe DONAT Gérant de la Société préside la séance et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✓ **Le rapport de gestion de la gérance**
- ✓ **L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016**
- ✓ **Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce**
- ✓ **Le texte des projets de résolutions**

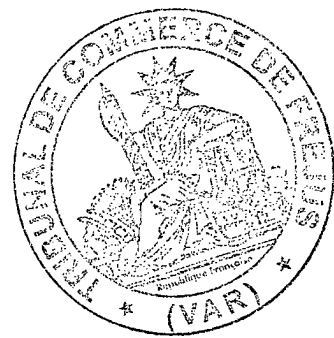
Le gérant rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ✓ **Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016**
- ✓ **Quitus à la gérance**
- ✓ **Affectation du résultat**
- ✓ **Rémunération de la gérance**
- ✓ **Conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce**
- ✓ **Questions diverses**

Le gérant donne ensuite lecture du Rapport de la Gérance, commente les comptes clos le 31 OCTOBRE 2016 et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'Ordre du Jour.



RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION
EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016, lesquels font apparaître un BENEFICE de 269.360 €.

UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION
QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016 soit un BENEFICE de 269.360 € comme suit :

- . A la Réserve Légale 100 €
- . Aux Autres Réserves 269.000 €
- . Au Report à Nouveau 260 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des deux exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION
REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune rémunération n'a été versée à la gérance au cours de l'exercice écoulé.

UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223.19 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce, déclare l'approuver purement et simplement.

UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

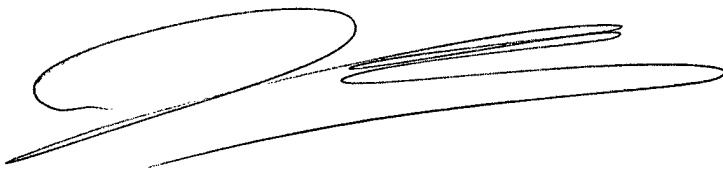
UNANIMITE

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE.

La SAS SOCIETE DONAT DE GESTION
Représentée par son Président,
Monsieur Philippe DONAT



Monsieur Philippe DONAT



Monsieur Frédéric DONAT



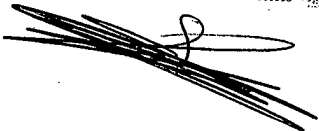
FP DEVELOPPEMENT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)
AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL : 103 Allée Sébastien Vauban
POLE BTP EMILE DONAT
83600 FREJUS
RCS FREJUS B 798 174 652

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 3 MAI 2017

—
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 AVRIL 2017 A 14 H 30

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 OCTOBRE 2016)

N° 21731241


PREMIERE RESOLUTION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016, lesquels font apparaître un BENEFICE de 269.360 €.

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 OCTOBRE 2016 soit un BENEFICE de 269.360 € comme suit :

. A la Réserve Légale	100 €
. Aux Autres Réserves	269.000 €
. Au Report à Nouveau	260 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des deux exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

QUATRIEME RESOLUTION
REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune rémunération n'a été versée à la gérance au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223.19 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce, déclare l'approuver purement et simplement.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

Le gérant,
Monsieur Philippe DONAT



Désignation de l'entreprise : <u>SARL FP DEVELOPPEMENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>79817465200015</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31102016</u>				
		N-1 <u>31102015</u>				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	3 900	CV	3 900
Créances rattachées à des participations		BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE		
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	3 900	BK	3 900	3 900
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	2 200 120	CA	2 200 120	1 833 951
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	110 645	CG	110 645	4 431
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	2 310 765	CK	2 310 765	1 838 382
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 314 665	IA	2 314 665	1 842 282
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
 DÉPÔT DU
 - 3 MAI 2017
 N° 817 31241

~~ACTIF CIRCULANT~~
~~STOCKS *~~
~~CREANCES~~
~~DIVERS~~

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL FP DEVELOPPEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(171)	(94)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	269 360	(77)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	270 190	829	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 927 567	1 839 767	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	912	900	
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 970	785	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 044 475	1 841 452		
Ecart de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 314 665	1 842 282		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 044 475	1 841 452		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARI FP DEVELOPPEMENT		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 296 4 216	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	18 162 161	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA		
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	500 0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	24 958 4 377	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(24 958) (4 377)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	416 881	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	391 923 (4 377)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL FP DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 300	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 800	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 800	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 800) 4 300	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	115 763	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	416 881 4 300	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	147 521 4 377	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	269 360 (77)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		6 800		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

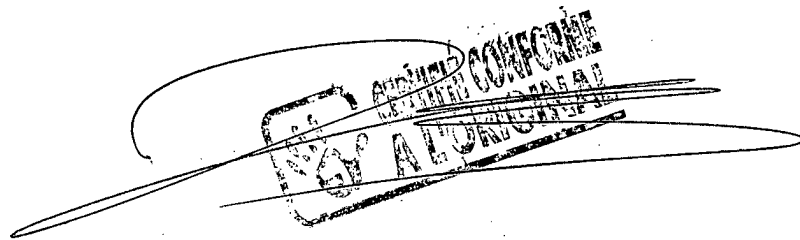
SARL FP DEVELOPPEMENT
103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN
POLE BTP E DONAT A TREVES
83600 FREJUS

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 3 MAI 2017

N° 217 03 1 241



ANNEXE DU 01/11/2015 AU 31/10/2016



Stamp: **ANNEXE CONFORME**
Stamp: **01/11/2015**

SOGETEC
36 PLACE DEI DOUFIN
LE PALADIEN BAT B
83600 FREJUS
04.94.44.54.60

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 314 664.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 269 360.45 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2015 au 31/10/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

Informations générales complémentaires

La SAS SDG a fait jouer la clause de retour à meilleure fortune concernant l'abandon de compte courant qu'elle avait consenti à hauteur de 6800 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		1 000		1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	912
Dettes fiscales et sociales	135
Total	1 072

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- clause de retour à meilleure fortune	6 800	671800
Total	6 800	